

## LES NOUVELLES DE LA CPI

## SOMMAIRE:

<i>En mémoire des victimes du génocide</i>	2
<i>Royaume de Bahraïn: ouverture vers la CPI</i>	4
<i>Liste des Etats parties au Statut de Rome et à l'APIC</i>	5
<i>Evènements à venir sur la CPI</i>	6-7
<i>Informations sur la Coalition pour la CPI; et la CPI</i>	8

Au 30 mars, le Statut de Rome pour la CPI a:

**92 ratifications &  
139 signatures**

L'Accord sur les Privilèges et Immunités de la Cour a:

**6 ratifications &  
47 signatures**

#### Appel à candidature pour un Procureur Adjoint

Le bureau du Procureur de la CPI a lancé un appel à candidatures pour le poste de Procureur adjoint. Le Procureur Adjoint sera responsable de la gestion, de la supervision et de la direction de la division des poursuites. Le procureur espère recevoir une large sélection de demandes venant de candidats hautement qualifiés et ayant une longue expérience en matière de poursuites ou de procès pénal, ce qui lui permettra de prendre une décision adéquate, respectant les impératifs de répartition géographique équitable et de représentation égalitaire entre hommes et femmes. Le délai de dépôt des candidatures est fixé au 30 avril 2004, et elles devront être adressées à la CPI. Des informations supplémentaires sur le poste et ses conditions sont disponibles sur les sites Internet de la CPI : ([http://www.icc-cpi.int/php/jobs/vacature\\_details.php?id=235](http://www.icc-cpi.int/php/jobs/vacature_details.php?id=235)) et de la CCPI ([www.iccnw.org](http://www.iccnw.org)).

## LES PAYS IBERO-AMERICAINS ET LUSOPHONES SOUTIENNENT LA CPI

Lors de la dernière Conférence parlementaire Ibero-américaine-lusophone sur la CPI qui s'est tenue les 25 et 26 mars 2004 au Brésil, le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva a réaffirmé l'engagement de son pays à l'égard de la CPI.

La conférence a réuni plus de 150 parlementaires du Brésil, de l'Amérique latine et des pays d'expression portugaise, pour discuter de l'appui politique qui devrait être apporté à la première cour permanente au monde capable de juger les individus accusés de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerres lorsque les pays, pris individuellement, ne veulent pas ou ne peuvent pas le faire. Le succès de la conférence a prouvé qu'un soutien fort pour la Cour pénale internationale existe à travers les pays Ibero-Américains, en dépit de la campagne d'opposition menée par les E.U. La ren-



(g-d) juge à la CPI Sylvia Steiner; Dép. Orlando Fantazzini (membre du PGA); Dép. Inocêncio Oliveira (Vice-président de la Chambre brésilienne des députés); Dép. Maria José Maninha (Présidente de la Confédération des parlements des Amériques - COPA); et le ministre Nilmario Miranda (ministre brésilien des droits de l'homme).

contre qui a duré deux jours a généré des idées et des actions pour un soutien universel à la CPI, notamment l'adoption des législations internes de mise en oeuvre et la responsabilité des parlementaires à préserver l'intégrité du Traité de la CPI. Ces idées figurent dans la déclaration adoptée à l'issue de la conférence.

Dans son message aux participants, le Président Lula da Silva a rassuré les partici-

pants de l'engagement du Brésil à achever sa législation qui permettra aux tribunaux nationaux de juger des crimes qui relevant de la compétence de la CPI: "Je souhaite exprimer à tous ceux qui sont présents ici, l'engagement du gouvernement brésilien à assurer la complémentarité de la législation brésilienne avec les normes du Statut de Rome, ainsi qu'à soutenir la Cour pénale internationale."

En plus des parlementaires en général, *Suite page 2*

## JAMAÏQUE: LE GOUVERNEMENT INVITÉ À RATIFIER



Dans le cadre de sa Campagne de Ratification universelle, la Coalition et ses organisations membres concentrent leurs efforts pendant ce mois de mars, sur la Jamaïque. La Jamaïque a depuis longtemps exprimé son désir d'adhérer à la CPI. Mais avant qu'elle

puisse joindre les 92 membres de l'Assemblée des Etats parties de la CPI, le Cabinet devra demander aux deux Chambres du Parlement, l'autorisation d'adopter la législation de mise en oeuvre qui permettra d'achever le processus de ratification. En incorporant les disposi-

tions du Statut de Rome à la loi nationale, les tribunaux internes jamaïcains pourront enquêter et juger les personnes accusées de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

*Suite à la page 3*

## EN MEMOIRE DES VICTIMES DU GENOCIDE



Crédit: ONU

En ce moment où le monde se souvient du génocide rwandais à l'occasion de son 10ème anniversaire (7 avril 2004), nous devons penser aux innombrables victimes de cette atrocité et toutes celles qui ont eu lieu au cours des siècles derniers. L'établissement de la Cour pénale internationale (CPI) marque la naissance d'une institution commune pour l'avancement des droits de l'homme, dans la mesure où elle est dotée de moyens nécessaires pour mettre fin à la culture de l'impunité qui a caractérisé les crimes odieux de l'histoire de l'humanité.

Une cérémonie commémorative en mémoire des victimes se tiendra dans les locaux de la Cour pénale internationale. L'événement aura lieu le 7 avril à 9h30. Un discours sera prononcé par le président Philippe Kirsch. Pour clôturer la cérémonie, le Président Kirsch allumera une bougie et une minute de silence sera observée. Lors de la réunion publique du Conseil d'administration du Fonds en faveur des victimes qui se tiendra le 22 avril, un hommage sera rendu aux victimes du génocide, des crimes de guerre et crimes contre l'humanité, avec l'espoir que la CPI répondra à l'appel « plus jamais ça ».

Présentée par plusieurs comme étant la plus importante avancée de tous les efforts visant à éradiquer le génocide depuis l'adoption de la Convention sur le génocide, la nature permanente de la CPI transmet un puissant message dissuasif de la communauté internationale et rendra justice aux victimes de ces crimes odieux. Pour plus d'informations sur la CPI et le crime de génocide, visitez : [www.iccnw.org](http://www.iccnw.org)

*“J'espère sincèrement que la CPI sera capable de dissuader les éventuels auteurs de génocide et d'autres violations massives dans l'avenir.”*

- Secrétaire Général de l'ONU, M. Kofi Annan au dernier Forum international à Stockholm, le 26 janvier 2004

## LES PARLEMENTAIRES SE REUNISSENT AU BRÉSIL

trois organisations parlementaires régionales ont envoyé des fortes délégations, à savoir: le Parlamento Andino, le Parlamento Latinoamericano (appelé aussi “Parlatino”) et la Confédération des Parlements des Amériques (COPA), qui ont conjointement organisé l'événement avec “Parliamentarians for Global Action”, le Congrès national du Brésil et le Ministère brésilien des droits de l'Homme. La conférence a été financée par la Commission Européenne (CE) et la fondation Ford, ainsi que par le Superior Tribunal de Justicia de Brazil, Associacao Paulista dos Magistrados et Banco do Brasil.

La participation de la société civile brésilienne à cette conférence a été aussi importante. Avocats, juges, institutions académiques, étudiants, conseillers juridiques des organes gouvernementaux et parlementaires, notamment le Comité sur l'éthique de la Basse chambre brésilienne, journalistes, activistes des droits de l'homme et autres citoyens intéressés ont participé à cet événement de deux jours tenu au parlement. Plusieurs autres ont suivi la rediffusion de la conférence en direct à la télévision, sur la chaîne nationale de la Chambre des députés, alors que d'autres ont eu l'opportunité de regarder l'ouverture de la cérémonie à la télévision nationale «TV Justicia ».

La Cour était représentée par le juge Sylvia Helena de Figueiredo Steiner, et Silvia Fernández de Gurmendi du bureau du Procureur. La conférence a été clôturée par un discours de M. Helio Bicudo, ancien président de la Cour Inter-Américaine des droits de l'homme. Plusieurs experts du gouvernement et de la société civile y ont aussi participé.

Quatorze des vingt-et-un pays ibéro-américains ont ratifié ou adhéré au Traité de la CPI. Cependant, pour le monde lusophone, seul le Brésil, le Timor Oriental et le Portugal sont Etats parties à la CPI. En Afrique, aucun des cinq pays lusophones (Angola, Cap Vert, Guinée Bissau, Mozambique et Sao Tome et Principe) n'a encore joint la Cour. « Le Brésil est déterminé à encourager les autres pays Lusophones à ratifier et mettre en oeuvre le Statut de Rome, ainsi qu'à préserver la CPI contre toutes actions tendant à entraver l'objectif de justice internationale » a affirmé M. Orlando Fantazzini, membre du Congrès brésilien. Les États-unis d'Amérique contraignent les gouvernements à travers le monde afin que ceux-ci octroient une immunité aux citoyens américains devant la Cour. Plusieurs pays du monde parlant l'espagnol et portugais ont jusqu'ici refusé de leur accorder ces exemptions.

Sept pays Ibéro-américains ont à ce jour amorcé leur processus d'adoption de la législation de mise en oeuvre, et dix ont signé l'Accord sur les Privilèges et Immunités de la CPI, un traité qui protège le transfert des informations, des témoins et du personnel de la CPI entre la Cour et les zones affectées. La date butoir pour la signature de l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour fixé au 30 juin 2004.

## PROMOUVOIR PLUS DE 100 RATIFICATIONS DU STATUT DE ROME



### JAMAÏQUE: LE GOUVERNEMENT INVITÉ À RATIFIER (suite de la page 1)

Au cours d'un atelier tenu en février à Kingston, et qui a examiné la compatibilité du Statut de Rome avec la constitution jamaïcaine, le Ministre de la justice et Avocat général A. J. Nicholson a réaffirmé l'engagement de son pays à ratifier le Statut de Rome. Son discours faisait suite à la déclaration des Chefs d'Etats de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) de juillet 2003, qui invitait ceux des membres non encore parties au traité, à ratifier rapidement le Statut de Rome. La Jamaïque a signé le Statut de Rome en septembre 2000.

Le CARICOM, présidé par Trinité et Tobago, a joué un rôle prédominant dans l'établissement de la CPI, notamment en demandant aux Nations Unies en 1989 de prendre des mesures qui mèneraient à l'établissement de la CPI. A ce jour, cinq membres du CARICOM sont comptés parmi les 92 états parties à la CPI. : Antigua, Barbades, Dominique, St. Vincent & les Grenadines et Trinité et Tobago.

Les membres et les amis de la CPI peuvent participer à cette campagne qui vise la JAMAÏQUE de plusieurs manières :

1- Visiter la page Ratification Universelle de Amnesty International, où vous pouvez envoyer des lettres aux officiels de la Jamaïque, leur demandant de ratifier le Statut de Rome.

Anglais: <http://web.amnesty.org/pages/385-010304-action-eng>

Français: <http://web.amnesty.org/pages/385-010304-action-fra>

Espagnol: <http://web.amnesty.org/pages/385-010304-action-es>

2- Modifier une copie de la lettre se trouvant ci-dessus et envoyez-la à l'Ambassade de la Jamaïque de votre pays. Vous pouvez la traduire dans votre langue, mais il est préférable de l'envoyer en anglais.

3. Vous pouvez aussi visiter la partie « countries » de notre site sur la Jamaïque au: <http://www.iccnw.org/countryinfo/theamericas/jamaica.html>

4. Contacter Mlle Adele Waugaman ([waugaman@iccnw.org](mailto:waugaman@iccnw.org)) à la Coalition pour un échantillon de communiqué de presse pour sensibiliser l'opinion sur la campagne de Ratification Universelle dans votre pays.

5. Contacter Dr. Jose Guevara, Coordinateur de la Coalition pour l'Amérique Latine et les Caraïbes ([guevara@iccnw.org](mailto:guevara@iccnw.org)), Joanna Carr de Amnesty International ([jcarr@amnesty.org](mailto:jcarr@amnesty.org)) ou Monica Guzman ([guzman@iccnw.org](mailto:guzman@iccnw.org)) pour nous informer de toutes actions que vous entreprenez ou pour discuter des initiatives.

Vous pouvez aussi sensibiliser sur cette campagne en envoyant cet email à d'autres organisations dans votre pays. Pour plus d'informations sur la campagne, visitez:

[http://web.amnesty.org/pages/icc-take\\_action-eng](http://web.amnesty.org/pages/icc-take_action-eng) ou contactez la Coalition pour la CPI de votre pays.

#### A propos de la Campagne de Ratification Universelle

Alors que nos membres continuent de promouvoir des stratégies de campagne de ratification régionale, la Campagne de ratification universelle quant à elle, est un effort complémentaire visant à redoubler d'effort pour promouvoir l'acceptation mondiale de la CPI. Des actions locales sont nécessaires pour sensibiliser l'opinion sur la CPI, accroître la couverture médiatique, inviter les gouvernements à ratifier le Statut de Rome, adopter une législation de mise en œuvre efficace et ratifier l'Accord sur les Privilèges et Immunités de la Cour. La Campagne de ratification universelle comporte la focalisation sur un pays chaque mois.

*« Se lever et dire que nous défendons le Statut de Rome dans sa forme la plus pure, ou dire qu'il existe certaines réalités auxquelles nous faisons face en tant que petit état en développement, situé à 170 miles des États-unis— sont les choix qui se présentent au gouvernement de la Jamaïque.. »*

- Dr. Stephan Vasciannie, Consultant de haut niveau, Relations internationales au Bureau de l'Avocat général de la Jamaïque (18 février 2004)



**Universal  
Ratification  
Campaign**

[read more](#)

**April  
Bahrain**

*« Nous voulons un pays où il n'existe aucune discrimination ou sectarisme, où le débat et l'amour entre toutes les sectes sont visibles... Nous voulons des élections justes dans les pays arabes et un changement des règles qui violent les normes internationales auxquelles nous espérons voir le Bahrain faire partie... J'invite le gouvernement du Royaume du Bahrain à rejoindre la Cour pénale internationale qui aiderait à s'assurer que les criminels sont punis, où qu'ils se trouvent. »*

- Dr. Sabika Al Najar,  
Président, Société du Bahrain  
pour les Droits de l'Homme  
(février 2004)

## LE ROYAUME DE BAHRAIN: S'OUVRE SUR LA CPI

Les membres de la Coalition pour la CPI sont invités à s'associer à la campagne de ratification CPI au Royaume du Bahrain, notre pays cible pour avril 2004. Cette campagne qui rentre dans le cadre de notre Campagne de ratification universelle continue. Depuis 1999, Bahrain a subi des réformes légales notables, un accroissement des libertés politiques et une ouverture plus grande en matière d'adhésion aux normes de droit de l'homme international. La ratification du Statut de Rome par le Bahrain renforcera d'avantage son engagement à jouer un rôle majeur dans l'édification des droits de l'homme et la promotion de la justice et de la responsabilité dans la région.

Pour en savoir plus sur les développements récents de la CPI au Bahrain, visitez :

<http://www.iccnw.org/countryinfo/northafricamiddleeast/bahrain.html>

Aujourd'hui, la CPI reçoit une attention plus grande que jamais dans le Moyen-orient qui demeure l'une des régions les moins représentées au sein des Etats parties de la Cour. Au cours des derniers mois, des dirigeants venant de tous les coins du monde ont souligné l'importance du droit international et de la CPI, spécialement lors de la Conférence régionale intergouvernementale de Sana sur la Démocratie, les Droits de l'homme et le Rôle de la CPI. Un intérêt constant a été constaté au sein des ONG en pays arabes et musulmans, qui réclament une plus large ratification du Statut de Rome.

Des actions sont nécessaires pour promouvoir la connaissance de la Cour pénale internationale au Bahrain, accroître la couverture médiatique, inviter les gouvernements à ratifier le Statut de Rome, adopter des législations efficaces de mise en œuvre et ratifier l'Accord sur les Privilèges et immunités. La Société du Bahrain pour les droits de l'homme (BHRS) a rehaussé la CPI à une conférence du mois de mars 2004 co-sponsorisée par le Ministère des affaires sociales. Le BHRS collabore avec d'autres membres de la Coalition à travers le monde entier pour accroître la connaissance de la CPI au Bahrain, notamment par l'organisation des événements dans les mois à venir qui rassembleront la société civile, les officiels du gouvernement du Bahrain et probablement les pays voisins. Le Secrétariat de la Coalition pour la CPI et ses organisations membres ont écrit à certains officiels du gouvernement Bahrainien les invitant à ratifier. Nous continuerons nos efforts de promotion pour toucher le gouvernement, en partenariat avec la société civile.

Vous pouvez participer à cette campagne de plusieurs manières:

1- À partir du 1er avril, visitez la page Internet de Ratification Universelle de Amnesty International, où vous verrez comment envoyer des lettres à d'importants officiels du gouvernement, les invitant à accéder au Statut de Rome.

Anglais: <http://web.amnesty.org/pages/385-150304-action-eng>

Arabe: <http://web.amnesty.org/pages/icc-150304-action-ara>

Français: <http://web.amnesty.org/pages/385-150304-action-fra>

Espagnol: <http://web.amnesty.org/pages/385-150304-action-esl>

2. Modifier une copie de la lettre disponible ci-dessus, puis envoyez-la à l'Ambassade du Royaume du Bahrain de votre pays ou de votre région. Vous pouvez la traduire dans votre langue. Les versions arabe, anglaise, française et espagnole de cette lettre sont disponibles sur les sites Internet de Amnesty International ci-dessus.

3. Contacter M. Joydeep Sengupta ([sengupta@iccnw.org](mailto:sengupta@iccnw.org)) à la Coalition si vous désirez faire du bénévolat pour la promotion médiatique dans la région du Golf, particulièrement au Bahrain, aux EAU ou en Arabie Saoudite. Vous pouvez aussi contacter Mlle Adele Waugaman, Officier de liaison Media à la CCPI ([waugaman@iccnw.org](mailto:waugaman@iccnw.org)), pour un communiqué de presse sur Bahrain.

4. Contacter M. Joydeep Sengupta ([sengupta@iccnw.org](mailto:sengupta@iccnw.org)) à la Coalition ou Joanna Carr ([jcarr@amnesty.org](mailto:jcarr@amnesty.org)) à Amnesty International pour nous tenir au courant des actions que vous entreprenez, ou pour discuter des initiatives. Vous pouvez aussi faire la promotion de cette campagne en envoyant cet email à d'autres organisations se trouvant dans votre pays.

5. Consulter les ressources sur la CPI en arabe au: <http://web.amnesty.org/pages/icc-index-ara> pour aider à la sensibilisation sur la CPI dans le Moyen-Orient. Pour obtenir le contact des ONG travaillant sur la CPI dans des pays donnés de la région, faire un email à: Joydeep Sengupta at [sengupta@iccnw.org](mailto:sengupta@iccnw.org)

## ETATS PARTIES AU STATUT DE ROME DE LA CPI

*(92 ratifications et adhésions (a) à la date du 30 mars 2004, par ordre chronologique)*

Sénégal	2 février 1999	Croatie	21 May 2001	Mongolie	11 avril 2002
Trinidad & Tobago	6 avril 1999	Costa Rica	7 June 2001	Niger	11 avril 2002
San Marino	13 mai 1999	Antigua & Barbade	18 juin 2001	Roumanie	11 avril 2002
Italie	26 juillet 1999	Danemark	21 juin 2001	Slovaquie	11 avril 2002
Fiji	29 novembre 1999	Suède	28 juin 2001	Grèce	15 may 2002
Ghana	20 décembre 1999	Pays-Bas	17 juillet 2001	Ouganda	14 juin 2002
Norvège	16 février 2000	Serbie & Montenegro	6 septembre 2001	Brésil	20 juin 2002
Belize	5 avril 2000	Nigeria	27 septembre 2001	Namibie	25 juin 2002
Tadjikistan	5 mai 2000	Liechtenstein	2 octobre 2001	Bolivia	27 juin 2002
Islande	25 mai 2000	Rép. Centrafricaine	3 octobre 2001	Uruguay	28 juin 2002
Venezuela	7 juin 2000	Royaume-Uni	4 octobre 2001	Gambie	28 juin 2002
France	9 juin 2000	Suisse	12 octobre 2001	Lettonie	28 juin 2002
Belgique	28 juin 2000	Pérou	10 novembre 2001	Australie	1 juillet 2002
Canada	7 juillet 2000	Nauru	12 November 2001	Honduras	1 juillet 2002
Mali	16 août 2000	Pologne	12 novembre 2001	Colombie	5 août 2002
Lesotho	6 septembre 2000	Hongrie	30 novembre 2001	Tanzanie	20 août 2002
Nouvelle Zélande	7 septembre 2000	Slovénie	31 décembre 2001	Timor Oriental	6 septembre 2002(a)
Botswana	8 septembre 2000	Bénin	22 janvier 2002	Samoa	16 septembre 2002
Luxembourg	8 septembre 2000	Estonie	30 janvier 2002	Malawi	19 septembre 2002
Sierra Leone	15 septembre 2000	Portugal	5 février 2002	Djibouti	5 novembre 2002
Gabon	20 septembre 2000	Equateur	5 février 2002	Corée	13 novembre 2002
Espagne	24 octobre 2000	Maurice	5 mars 2002	Zambie	13 novembre 2002
Afrique du Sud	27 novembre 2000	Macédoine, FYR	6 mars 2002	Malte	29 novembre 2002
Iles Marshall	7 décembre 2000	Chypre	7 mars 2002	St. Vincent & Grenadines	
Allemagne	11 décembre 2000	Panama	21 mars 2002		3 décembre 2002 (a)
Autriche	28 décembre 2000	Bosnie & Herzégovine	11 avril 2002	Barbades	10 décembre 2002
Finlande	29 décembre 2000	Bulgarie	11 avril 2002	Albanie	31 janvier 2003
Argentine	8 février 2001	Cambodge	11 avril 2002	Afghanistan	10 février 2003 (a)
Rép. Dominicaine	12 février 2001(a)	Rep. Dem. du Congo	11 avril 2002	Lithuania	12 mai 2003
Andorre	30 avril 2001	Irlande	11 avril 2002	Guinée	14 juillet 2003
Paraguay	14 mai 2001	Jordanie	11 avril 2002	Georgie	5 septembre 2003

## NOUVELLES DE L'ACCORD SUR LES PRIVILEGES ET IMMUNITES

Avec seulement trois mois restant pour signer l'Accord sur les Privilèges et immunités de la Cour (APIC), la Coalition continue à demander aux Etats de signer et ratifier cet accord en priorité. L'accord restera ouvert à signatures jusqu'au 30 juin 2004, et rentrera en vigueur après le dépôt de la 10<sup>ème</sup> ratification. A ce jour, six pays ont ratifié l'APIC à savoir : **Autriche, France, Islande, Namibie, Norvège, et Trinité et Tobago.**

L'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour a été adopté par l'Assemblée le 9 septembre 2002. Il octroi aux juges, officiels et personnels les privilèges et immunités nécessaires à l'accomplissement efficace de leur mission, en toute indépendance. L'accord octroi aussi un ensemble de privilèges et d'immunités aux victimes, témoins, conseils, experts et autres personnes impliquées dans le travail de la Cour. Bien qu'il existe à présent un accord intérimaire du siège procurant des privilèges et immunités sur le territoire néerlandais, ceux-ci ne sauraient protéger la Cour, les personnes affiliées, les documents et les communications à l'extérieur des Pays-Bas. *Pour plus d'informations sur les efforts visant à promouvoir la signature et la ratification de cet accord, contactez Cecilia Nilsson à: nilsson@iccnw.org*



## EVENEMENTS A VENIR SUR LA CPI

### Mars 2004

- 25-27 mars **"De la paix à la justice"**, une conférence organisée par des institutions académiques de La Haye (Institute for Social Studies - ISS; le Centre Grotius d'Études de droit international – Université Leiden, le Campus de La Haye; le T.M.C. l' Institut Asser; l'Institut Clingendael et le Carnegie Foundation).  
*La Haye, Pays-Bas*  
Pour plus d'informations, visitez: <http://www.asser.nl/general/indxcom.htm#25-27>
- 30 mars **La Cour pénale internationale et les systèmes nationaux de droit– Défis et prévisions de coopération**, une table ronde organisée par Transparency International-Bulgarie, avec l'appui de la Coalition pour la Cour pénale internationale.  
*Sofia, Bulgarie*  
Pour plus d'informations, contactez Diana Kovatcheva, Directeur exécutif de Transparency International-Bulgarie, par e-mail: [mbox@transparency-bg.org](mailto:mbox@transparency-bg.org)
- 29-31 mars **Réunion du Comité de Budget et des Finances de l'Assemblée des États Parties**  
*La Haye, Pays-Bas*  
Pour plus d'informations, envoyez un email à : [cicc@iccnow.org](mailto:cicc@iccnow.org) ou visitez : <http://icc-cpi.int>

### Avril 2004

- 2 avril **"De Nuremberg à Rome"**, une réunion avec les anciens procureurs de Nuremberg et de grands experts de la Cour pénale internationale, conjointement sponsorisée par la Coalition indépendante des étudiants pour la Cour pénale internationale, l'Association des étudiants de Droit international (ILSA) et l'Institut des droits de l'homme international.  
*Washington, DC*  
Pour plus d'informations, contactez ILSA au +1 312 362 5025 ou par email: [ILSA@ILSA.ORG](mailto:ILSA@ILSA.ORG)
- 3 avril **La gouvernance internationale et la Cour pénale internationale**, une rencontre au cours de la conférence « Vers la sécurisation du village mondial! » - "Toward Securing the Global Village!", organisée by par l'Association des anciens étudiants de l'Université de New York.  
*New York, New York*  
Pour plus d'informations, visitez: [www.scps.nyu.edu/dialogue](http://www.scps.nyu.edu/dialogue)
- 7 avril **La justice pénale internationale : cours, tribunaux, et le rôle des acteurs non étatiques**, une rencontre de discussion organisée par le ' New York University's Center on International Coopération', abritée par la Mission permanente du Royaume des Pays-Bas auprès des Nations Unies.  
*New York, New York*  
Pour plus informations et pour réserver une place, appelez: +1 212 998 3680, ou faites un email à: [cic.info@nyu.edu](mailto:cic.info@nyu.edu), ou faxez au: +1 212 995 4706
- 18-23 avril **110ème Assemblée de l'Union Interparlementaire**  
*Mexico City, Mexique*  
Pour plus d'informations, visitez: <http://www.ipu.org/Conf-e/110agnd.htm>
- 28-30 avril **"Justice et Mémoire : Voies et Moyens dans la région"**, un séminaire organisé par le Centro de Estudios Legales y Sociales – CELS (Centre d'Études Sociales et de Droit) et le Memoria Abierta (Mémoire Ouverte) d'Argentine, avec l'appui de la Coalition pour la CPI.  
*Buenos Aires, Argentine*  
Pour plus d'informations, contactez: [memoria@cels.org.ar](mailto:memoria@cels.org.ar) or [memoriaabierta@memoriaabierta.org.ar](mailto:memoriaabierta@memoriaabierta.org.ar)

**Mai 2004**

7-8 mai

**Troisième conférence transatlantique “Justice pénale internationale : un dialogue transatlantique,”** sponsorisée conjointement par le Katholieke Universiteit Leuven Faculté de Droit et Northwestern University School of Law.  
*Bruxelles, Belgique*

Pour plus d'informations, envoyez un email à : [hilde.vanlindt@law.kuleuven.ac.be](mailto:hilde.vanlindt@law.kuleuven.ac.be)

**Juin 2004**

1-18 juin 2004

**L'Académie des droits de l'Homme et du droit humanitaire**, un programme de cours intensifs de trois semaines sur une variété de sujets (dispensés en Anglais et en Espagnol), abrité par American University Washington College of Law.  
*Washington, DC, Etats-Unis*

Pour plus d'informations, appelez le +1-202-274-4070

ou envoyez un email à : [hrcademy@wcl.american.edu](mailto:hrcademy@wcl.american.edu) ou

visitez : <http://www.wcl.american.edu/humright/hrcademy/>

16 juin 2004

**“La prévention des crimes odieux : les cours et tribunaux internationaux agissent-ils comme il le faut?”**, une réunion de discussion faisant partie du programme de deux semaines sur les questions mondiales auxquelles l'ONU est confrontée, organisée par UNITAR et la faculté de Droit de Columbia University. Les professeurs David Scheffer (ancien, Ambassadeur des E.U. sur les questions de crimes de guerre), Jose Alvarez (Fac. de Droit, Columbia), et Dr. Payam Akhavan (Fac. de Droit, Yale University, un ancien procureur du TPIY), M. Larry Johnson (Chef de cabinet, TPIY) Dr. Roy S. Lee ancien Secrétaire exécutif, Conférence de Rome de 1998) et des représentants d'ONG seront présents.

*New York, Etats-Unis*

Pour plus d'informations, visiter:

[http://www.law.columbia.edu/center\\_program/cle/Summer\\_Institut](http://www.law.columbia.edu/center_program/cle/Summer_Institut)

28 juin - 2 juillet 2004

**« Séminaire sur les cours et tribunaux internationaux pour praticiens en provenance de l'Asie du Sud-Est et des régions sud pacifiques »** organisé conjointement par le Projet sur les Cours et Tribunaux Internationaux - « Project on International Courts and Tribunals (PICT) », le Victoria University of Wellington (VUW) et l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR)

*Wellington, Nouvelle Zélande*

Pour plus d'informations, visitez : [www.unitar.org/diplomacy/nz.htm](http://www.unitar.org/diplomacy/nz.htm) ou contactez Martin

Bohnstedt à : [martin.bohnstedt@unitar.org](mailto:martin.bohnstedt@unitar.org)

28 juin - 2 juillet 2004

**Troisième édition du “International Moot Court Competition « Victor Carlos García Moreno, La procédure devant la Cour pénale internationale, »** organisée par le Consejo Latino-americano de Estudiosos del Derecho Internacional y Comparado - COLADIC.

*Mexico City, Mexique*

Pour plus d'informations, contactez Patricia Sánchez Réyes à : [patricia@coladicmx.org](mailto:patricia@coladicmx.org)

**Août 2004**

2-6 août 2004

**Réunion du Comité du Budget et des Finances de l'Assemblée des Etats parties**

*La Haye, Pays-Bas*

Pour plus d'informations, envoyez un email à [cicc@iccnw.org](mailto:cicc@iccnw.org) ou visitez <http://icc-cpi.int>

**Septembre 2004**

6-10 septembre 2004

**Troisième session de l'Assemblée des Etats parties**

*La Haye, Pays-Bas*

Pour plus d'informations, envoyez un email à [cicc@iccnw.org](mailto:cicc@iccnw.org) ou visitez <http://icc-cpi.int>



**Coalition pour la Cour pénale internationale**

c/o WFM  
777 UN Plaza  
New York, NY 10017  
Phone: +1 212 687-2176  
Fax: +1 212 599-1332  
cicc@iccnnow.org

Visitez notre site :  
[www.iccnnow.org/  
français](http://www.iccnnow.org/français)

*Pour une Cour pénale internationale équitable, efficace et indépendante*

**Les Fonds utilisés par la CCPI proviennent de:**

*L'Union Européenne;  
la Ford Foundation; le John D. and Catherine T. MacArthur Foundation;  
les gouvernements du Canada, du Danemark, de Finlande, de France, d'Allemagne, du Liechtenstein, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Nouvelle Zélande, de Norvège, de Suède, de Suisse, et du Royaume-Uni, ainsi que des dons individuels et des organisations membres.*

La Coalition pour la Cour pénale internationale est un réseau de plus de 2000 organisations de la société civile militant dans plus de 150 pays, soutenu par des coordinateurs régionaux et des liaisons se trouvant à travers le monde. Le rôle de la Coalition des ONG est de représenter, faciliter et coordonner le travail de ses organisations membres dans le monde entier, tout en constituant la première source d'informations sur la CPI et la liaison entre les gouvernements, les officiels de la Cour pénale internationale, les organisations internationales, les institutions universitaires et la société civile.

**Le dernier numéro du Moniteur de la CPI est actuellement disponible sur le web au:**  
[www.iccnnow.org](http://www.iccnnow.org).

**Pour vous procurer des copies du Moniteur en anglais, français ou espagnol, veuillez vous adresser au**  
**Secrétariat de la Coalition.**

**Visitez les sections: FRANCAIS et ESPAGNOL du site internet de la CCPI:**  
[www.iccnnow.org/français](http://www.iccnnow.org/français) ou [www.iccnnow.org/espanol](http://www.iccnnow.org/espanol)

**Visitez notre site internet en français!**  
**Visite el portal de la Coalicion de ONGs en español!**

**Nous vous invitons à vous inscrire sur notre liste d'informations en français en envoyant un e-mail vide à:**

[Reseau-cpi-subscribe@yahoogroups.com](mailto:Reseau-cpi-subscribe@yahoogroups.com)

## A PROPOS DE LA COUR PENALE INTERNATIONALE

Le 1er juillet 2002, le Statut de Rome pour la Cour pénale internationale (CPI) est entrée en vigueur, établissant ainsi la juridiction de la première cour internationale permanente capable d'enquêter et juger les personnes qui commettent les plus graves violations du droit international, à savoir le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Contrairement à la Cour internationale de justice dont la compétence est limitée aux états, la CPI est capable de juger des individus. Le Statut de Rome a été adopté et ouvert à signature et ratification à la Conférence diplomatique des plénipotentiaires à Rome le 17 juillet 1998 (par un vote de 120 contre 7, avec 21 abstentions). Au cours d'une cérémonie historique le 11 Avril 2002, 10 Etats ont



**Le siège de la CPI à La Haye**  
Crédit: Ministère des Affaires étrangères Néerlandais

simultanément déposé leurs instruments de ratification, franchissant ainsi le cap de 60 ratifications nécessaires à l'entrée en vigueur du Statut de Rome.

Les 18 juges de la CPI ont été élus en février 2003 et la Cour a été officiellement inaugurée le 11 mars 2003 au cours d'une cérémonie solennelle à La Haye, aux Pays-Bas. En avril 2003, l'Assem-

blée des états parties a unanimement élu le Procureur-en-Chef de la CPI, M. Luis Moreno Ocampo, qui a prêté serment le 16 juin 2003. Avec l'élection de M. Bruno Cathala comme Greffier de la Cour, et la prestation de serment du Procureur Adjoint M. Serge Brammertz, tous les officiers supérieurs de la CPI sont en poste.

La CPI sera complémentaire des juridictions nationales, et n'agira que lorsque les systèmes juridiques nationaux sont incapables de, ou ne veulent pas poursuivre pour ces crimes. La compétence de la Cour n'est pas rétroactive; Elle s'appliquera seulement aux crimes commis après l'entrée en vigueur du Statut. A ce jour, 92 pays ont ratifié le Statut de Rome.